

ÉDITO

Vous l'avez tous constaté, les températures exceptionnelles deviennent ces dernières années la nouvelle norme. Chaque été nous

rappelle que le changement climatique est une réalité, et avec lui la nécessité de trouver des solutions pour rafraîchir l'espace public et accompagner les personnes les plus vulnérables. Dès 2014, nous avons pris la mesure de l'état d'urgence climatique. La Ville est engagée dans une politique environnementale et solidaire exemplaire qui produit des résultats.

Il y a de fait urgence à poursuivre notre action vite et fort pour mener à bien la transition écologique au service de tous qui est désormais vitale. Agir en responsabilité, c'est engager aujourd'hui des mesures fortes pour l'avenir de tous. D'abord en limitant notre impact et ensuite en adaptant, sans attendre, notre territoire aux effets de ce réchauffement.



Transformer les espaces publics, encourager les mobilités douces, végétaliser davantage encore mais également adapter les espaces verts à l'évolution du climat... la Ville se réinvente depuis plusieurs années pour une qualité de vie préservée et pour le

oien-être de toutes et tous

La réussite de la transition passe par des mesures fortes, courageuses et concrètes, la Ville prend sa part. Elle passe aussi par chacun de vous. Rien n'est simple, mais vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe municipale pour ne pas baisser les bras face au plus grand enjeu de notre époque.

DOMINIQUE FOUCHIER

Maire de Tournefeuille Vice-président de Toulouse Métropole Conseilleur départemental de la Haute-Garonne

SOMMAIRE

LA NATURE EN VILLE 3

LES COURS D'ÉCOLES 8

FORTE CHALEUR 14

AMBITIONS DE LA VILLE 4

PROTECTION 10

ZONES FRAICHEUR 1

VÉGÉTALISATION (

MOBILITÉS DOUCES 12

À VOUS DE JOUER

PEFC" 10-31-2512

Ce guide est édité par la Ville de Tournefeuille - Directeur de la publication : Dominique Fouchier / Directrice de la communication et rédaction : Stéphanie Haesen / Conception de la maquette : Laurent Cohen / Mise en page et illustrations : Margot Faulong / Crédit photos : Guillaume Fraysse et la Ville de Tournefeuille / Imprimé par Reprint / Juin 2024

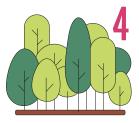
LA NATURE EN VILLE

Face aux changements climatiques, la Ville de Tournefeuille a fait du rafraîchissement de la commune l'une de ses priorités.



de cheminements piétonniers et cyclables dont 1 coulée verte de 4 km





Bois



Lacs



250 HA de base de loisirs de la Ramée



fleurs au label Villes et villages fleuris

2 RAFRAICHIR LA VILLE RAFRAICHIR LA VILLE 3

RAFRAÎCHIR LA VILLE

LA VILLE AFFICHE SES AMBITIONS!

RÉNOVATION ÉNERGETIQUE

Maîtriser la consommation énergétique des bâtiments et les dépenses associées

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Aménager le territoire en tenant compte des risques liés au dérèglement climatique (îlots de chaleur, inondations...).

La ville expérimente des matériaux et coloris à fort effet d'albedo (n'absorbant pas les rayons du soleil), comme pour la pépite du centre-ville, afin de lutter contre les effets d'îlots de chaleur.

TRANSITION ÉNERGETIQUE ET TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Développer l'usage et la production des énergies renouvelables.

RESSOURCE EN EAU

Préserver la ressource en eau de la sécheresse, en qualité et en quantité.

BIODIVERSITÉ

Protéger et valoriser la biodiversité remarquable et ordinaire et développer une biodiversité adaptée à la hausse globale des températures.



VÉGÉTALISER POUR FAIRE BAISSER LES TEMPÉRATURES

Les villes, plus vulnérables que les campagnes, subissent des pics de chaleur et doivent faire face à la montée des effets d'îlots de chaleur urbains. Rafraîchir la ville constitue donc un enjeu majeur pour atténuer l'impact sanitaire des fortes chaleurs sur la population, particulièrement sur les persones les plus vulnérables.

LA RENATURATION DE LA VILLE SE POURSUIT

En plus de lutter contre les causes du réchauffement climatique par des actions en faveur des mobilités douces notamment, la Ville de Tournefeuille agit pour le retour du végétal en ville qui est une source essentielle de fraîcheur. Les arbres contribuent en effet à eux seuls, grâce au phénomène d'évapotranspiration et l'ombrage occasionné, à faire chuter la température. C'est la raison pour laquelle la Ville est engagée dans une politique de végétalisation, créant ainsi de nouveaux îlots de fraîcheur.



+ DE NATURE **EN VILLE. UN ENJEU POUR** L'AMÉNAGEMENT DU **TERRITOIRE**

Depuis 2014, la municipalité veille au développement cohérent, structuré et mesuré de notre commune. La renaturation est systématiquement intégrée dans les projets d'aménagement ou de réaménagement d'espaces publics. La municipalité travaille par ailleurs à protéger encore plus les espaces verts, agricoles, naturels, forestiers dans le prochain PLUi-H.

"Tournefeuille, un cadre de vie préservé"

de superficie

d'espaces agricoles et naturels

d'espaces urbanisés

(Colomiers: 46.9% et Blagnac : 43,1%)



1 arbre abattu (pour cause de maladie ou de dangerosité) = 2 arbres plantés

arbres plantés depuis 2014 (hors compensation et arbustes)

LE SAVIEZ-

Notre stratégie est claire :

à Tournefeuille, on n'abat pas les arbres sauf si le diagnostic identifie des éléments de maladie irréversibles qui rendent l'arbre dangereux pour les autres arbres et surtout les passants. Cela avait été le cas pour un grand cèdre malade dans la cour de l'école Moulin à Vent qui avait dû être abattu en octobre 2023 pour la sécurité des enfants et du personnel. Sur cette zone, des arbres ont été replantés à la place, afin de recréer de l'ombre dans la cour.

6 RAFRAICHIR LA VILLE RAFRAICHIR LA VILLE 7

REPENSER LA COUR D'ÉCOLE

C'était un engagement fort de la Municipalité, consciente des effets du changement climatique et mobilisée pour s'y adapter : proposer un réaménagement des cours de récréation afin d'apporter une réponse concrète et locale aux enjeux climatiques. Les réponses à cet enjeu majeur sont, entre autres, la végétalisation, la désimperméabilisation des sols et la biodiversité, à l'instar du projet des ilots de fraîcheur dans les groupes scolaires.

Les nouveaux aménagements, pensés en concertation avec les familles et les personnels, contribueront à l'amélioration du cadre de vie des élèves :

- En diminuant l'effet d'îlot de chaleur dans la cour d'école en limitant la surface d'enrobés
- Et en densifiant la végétalisation pour un cadre de vie plus harmonieux avec des espaces agréables à l'ombre

Pourquoi un îlot de fraicheur dans une cour d'école ?

Un îlot de fraîcheur est un espace végétalisé qui permet de réduire la chaleur ambiante dans un environnement urbain.

En période estivale, les températures élevées peuvent être éprouvantes, surtout pour les enfants dans la cour de l'école. Grâce à cet espace, les élèves bénéficient d'un endroit ombragé et rafraîchissant pour jouer ou se détendre.



UN INVESTISSEMENT

RECORD DANS NOS ÉCOLES

Montant prévu pour les

travaux d'îlot de fraîcheur

dans les groupes scolaires

LA COUR D'ÉCOLE DE PETIT TRAIN DEVIENT UN ILOT DE FRAÎCHEUR









- 80 arbres plantés
- 1000 vivaces plantées
- 20 récupérateurs eau de pluie
- 500 000 € environ de travaux

Surfaces désimperméabilisées

- 30% en maternelle
- 50% en primaire

8 RAFRAICHIR LA VILLE RAFRAICH LA VILLE 9

PROTÉGER LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

En raison du changement climatique, les vagues de chaleur se multiplient en France. Les conséquences sur la santé et la qualité de vie des Tournefeuillais sont importantes. La Ville agit sur deux principaux axes : sur le long terme, l'adaptation au réchauffement climatique, notamment la lutte contre les îlots de chaleur, et sur le court terme, la sécurité et la santé des Tournefeuillais, avec une attention particulière pour les publics les plus fragiles.

Du 1er juin jusqu'au 15 septembre, en cas de fortes chaleurs, la Ville met en place un dispositif complet pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

L'ALERTE CANICULE

Le passage à la vigilance rouge (l'alerte canicule extrême) conduit à la prise de mesures particulières : constitution d'une cellule de crise communale, visites à domicile auprès des personnes fragiles isolées avec le déploiement des veilleurs rafraîchisseurs - des élus et agents municipaux qui sont chargés d'appeler les personnes sur le registre du CCAS et d'effectuer des visites de précaution - l'extension des horaires d'ouverture des parcs et de la piscine municipale.

Mise en place du plan canicule du 1er juin au 15 septembre

UN REGISTRE POUR LES PERSONNES FRAGILES

Pour pouvoir intervenir rapidement, il faut d'abord connaître les personnes les plus exposées en cas de fortes chaleurs, notamment les personnes âgées. Un fichier des personnes vulnérables est régulièrement mis à jour par le CCAS. Les chauffeurs chargés des portages de repas et les aides à domicile sont également mobilisés pour vérifier que les bénéficiaires de ces prestations vont bien et consomment les bouteilles d'eau aui leur sont régulièrement distribuées. Une personne âgée paraissant fragile et isolée peut aussi être signalée par son entourage, par exemple un voisin. Les services de la Ville se chargeront alors de la contacter.

Inscription sur ce registre auprès du CCAS au 05 62 13 21 09



Des salles rafraîchies en libre accès sont disponibles dans différents lieux de la commune. En période chaude ou caniculaire, ils permettent aux Tournefeuillais de se rafraîchir en journée. (Voir carte p.16 et 17)

POUR LES JEUNES ENFANTS

Les nourrissons et les enfants de moins de 4 ans sont également très sensibles aux épisodes caniculaires. Les jeux d'eau sont en premier lieu privilégiés en cas de fortes chaleurs. Les structures Moulin Câlin et Ile aux Bambins ont des systèmes de rafraîchissement. Pour Graine de Lutins et le Relais Petite Enfance, la Ville fournit des climatiseurs mobiles. Dans ces deux structures, la Ville vient d'achever des travaux de réfection sur les terrasses avec la mise en place de voiles d'ombrage.

Quant aux écoles, la Ville les a équipées de ventilateurs sur pieds dans les classes. Un programme est engagé afin de rafraîchir une salle par école dans les douze écoles de la ville. Travaux réalisés au Château en 2023. Travaux à venir à Moulin à Vent cet été, et en 2025 ce sera au tour du groupe scolaire Lapierre.

Ces investissements conséquents pour la Ville s'inscrit dans une démarche globale de rafraîchissement des écoles en faveur du bien-être des enfants avec notamment la création d'ilots de fraîcheur d'ici 2026, le remplacement des menuiseries, la mise en place d'occultants pour une meilleure isolation et de pergolas pour créer de l'ombre dans la cour.





Investissement de la Ville pour l'achat et la mise en place de ventilateurs dans toutes les salles de classe en 2024 et 2025

10 RAFRAICHIR LA VILLE 11 RAFRAICHIR LA VILLE 11

DES ACTIONS FORTES EN FAVEUR DES MOBILITÉS DOUCES

Dans chaque espace public, la Ville questionne la place accordée aux différents usages afin de faciliter les circulations actives, dans un cadre urbain de qualité. Marche, vélo, transports publics, l'enjeu est de taille : réduire notre dépendance à la voiture.

Se déplacer sans motorisation contribue grandement à la diminution des flux de chaleur. Pour cela, la Ville s'emploie à développer des alternatives à la voiture individuelle avec des aménagements pour une meilleure mobilité et des acquis importants dans l'offre de transports.

DES AMÉNAGEMENTS URBAINS RÉALISÉS PAR LA VILLE

À l'instar des 110 km de cheminements piétons et cyclables, des aménagements urbains (sécurisation des accès cyclables aux abords des écoles, création de deux parcours cyclables à Valette Haut et Arc-en-Ciel, augmentation des places de stationnement vélos) ont également été réalisés afin que l'espace soit partagé entre les différents modes de mobilité.



DES LIMITATIONS DE VITESSE ABAISSÉES POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Hormis les 6 axes majeurs, la vitesse des voitures est limitée à 30 km/h. La zone à 20 en centre-ville où les piétons ont la priorité, permet de réduire le trafic de transit, de lutter contre la pollution et d'améliorer la sécurité des usagers les plus vulnérables. Sans oublier la révision du plan de déviation des poids lourds pour apaiser la circulation dans les quartiers résidentiels depuis octobre 2022.









Stations d'autopartage



Bornes de recharge électrique



Aires de covoiturage

12 RAFRAICHIR LA VILLE RAFRAICH LA VILLE 13

MIEUX VIVRE EN PÉRIODE DE FORTE CHALEUR

Tournefeuille offre un paysage singulier auquel les habitants sont fortement attachés. La présence de nombreux réseaux d'eau – 5 lacs et 1 rivière avec le Touch- a permis de préserver des espaces inconstructibles et de mailler la ville de promenades piétonnes et cyclables mais constitue également une source de rafraîchissement essentielle en été.



LA PISCINE D'ÉTÉ

Depuis 2023, suite à des épisodes caniculaires de plus en plus tôt et pour répondre à la demande des Tournefeuillais, le Maire et les élus du Conseil municipal ont décidé d'avancer l'ouverture de la piscine municipale d'été. En 2024, la piscine municipale vous accueille donc dès le 5 juin, jusqu'au 1er septembre.

En juin : lun. au ven. 12h à 14h et 16h à 19h mer. et week-end 12h à 19h En juillet - août : tous les jours de 12h à 19h



10 000

entrées chaque année à la piscine municipale



LA RAMÉE PLAGE

Très appréciée des Tournefeuillais, La Ramée plage ouvre du samedi 8 juillet au dimanche 27 août, au sein d'un périmètre surveillé de la base de loisirs de La Ramée.

Horaires d'ouverture : tous les jours, de 10h à 19h, accès gratuit



LE SAVIEZ-VOUS ?

Économiser l'eau est une nécessité vitale.

Depuis de nombreuses années, la Ville a pris le chemin de l'aménagement durable et de la gestion responsable de ses espaces verts. Ainsi, pour réduire la consommation d'eau, diverses mesures ont été prises : la mise en place de récupérateurs d'eau pour l'arrosage, la plantation d'essences supportant les canicules, l'installation de systèmes de « goutte à goutte », le paillage au pied des plantations qui permet la suppression du désherbage, l'arrosage automatique...

ACCÈS À L'EAU POTABLE

Tournefeuille regorge de points d'accès à l'eau potable, mises à disposition du public dans ses parcs et jardins et dans les lieux clés de la cité. Pendant un épisode de fortes chaleurs, profitez de ces points d'eau localisés sur notre carte pour vous rafraîchir et remplir vos bouteilles.

Retrouvez les différents lieux sur la carte p.16 et 17

1 L' ESCALE - place de la Mairie

mardi, jeudi : 14h à 18h

mercredi, vendredi : 9h à 12h45 et 14h à 18h

fermé du 18/07 au 29/08

2 BUREAU DE POSTE - place de la Mairie

lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h

samedi matin : 9h à 12h

3 MÉDIATHÈQUE - impasse Max Baylac

mardi, mercredi, samedi : 9h30 à 16h jeudi, vendredi : 9h30 à 12h et 13h30 à 16h du 05 au 30/07 puis du 16 au 27/08

4 SERVICE POLICE MUNICIPALE - avenue Eugène Montel

lundi au vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

5 CLUB HOUSE DU RUGBY - rue des Tilleuls

mardi au samedi en période scolaire : 18h à 22h

6 RÉSIDENCE D'OC - 3 allée des Sports

- 7 RÉSIDENCE LES CEVENNES 7 rue de l'Auvergne
- 8 RÉSIDENCE LE GRAND MARQUISAT 28 rue Berthelot 24h/24h, 7j/7j

9 MAISON DE QUARTIER PADERNE

- Place Léopold Sédar Senghor

lundi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 18h vendredi : 9h à 13h et 14h-17h

10 LE PHARE - 32 route de Tarbes

lundi au vendredi : 8h30 à 12h30

11 GALERIE MARCHANDE CARREFOUR MARKET

- 1 boulevard Jean Gay

lundi au samedi : 9h à 20h dimanche : 9h à 12h30

12 MAISON DE QUARTIER DE Q<mark>UÉFETS</mark>

- 1 boulevard Alain Savary

lundi au jeudi : 9h à 13h et 14h à 17h30

vendredi : 9h à 12h30

13 CLUB HOUSE DU HANDBALL GYMNASE

- rue de de la Garenne

mardi au samedi en période scolaire : 17h30 à 22h30

14 SALLE DE GYMNASTIQUE LA RAMÉE

- Base de loisirs La Ramée

lundi au samedi en période scolaire : 9h à 21h



16 RAFRAICHIR LA VILLE

À VOUS DE JOUER

Améliorer la qualité de l'air que nous respirons, végétaliser pour protéger la biodiversité, réguler naturellement la température, œuvrer pour rendre la densité heureuse... sont au cœur de l'action de la Ville pour atténuer les effets des changements climatiques. Le défi est réel et c'est ensemble que nous le relèverons!

PERMIS DE VÉGÉTALISER

Grâce au permis de végétaliser, la Ville de Tournefeuille vous incite à créer de petits espaces verts au sein même de la cité, favorisant ainsi la présence d'une biodiversité riche et variée. Participez la végétalisation de votre quartier et redessinez une ville plus verte, plus fraîche!



OPTER POUR LES Mobilités douces

Une évolution des habitudes au quotidien est nécessaire pour améliorer la vie quotidienne de tous. Il existe sur Tournefeuille des alternatives à la voiture individuelle. La Ville prend sa part de responsabilités pour garantir à chacun des espaces publics partagés pour que les automobilistes, les cyclistes et les piétons trouvent sa place, avec une attention particulière aux usagers les plus vulnérables.



EN CAS DE CANICULE

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour
- Continuez à manger normalement.
- Mouillez vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains tièdes.
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-20h).
- Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.
- Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour, tout en continuant de respecter la distanciation physique et les gestes barrière.
- Limitez vos activités physiques et sportives.
- Attention aux risques de noyade et d'hydrocution.
- Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin
- Soyez vigilant : toute personne, même si elle est en bonne santé, est concernée.
- Pour prévenir les feux de végétation, n'utilisez pas de matériel susceptible de produire des étincelles et veillez à ne pas avoir de comportement pouvant favoriser les départs de feux (cigarette, barbecue, etc.).
- En cas de départ de feu, appelez immédiatement le 112 ou le 18 et mettez-vous à l'abri.

Pour en savoir plus, www.sante.gouv.fr

18 RAFRAICHIR LA VILLE 19



Hôtel de ville de Tournefeuille Place de la Mairie - 31170 Tournefeuille 05 62 13 21 21 Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

accueil@mairie-tournefeuille.fr www.mairie-tournefeuille.fr

Facebook : Ville de Tournefeuille Instagram : villedetournefeuille YouTube : Ville de Tournefeuille

Inscrivez-vous à nos newsletters sur mairie-tournefeuille.fr